

## **A Solencia, nous choisons nos collaborateurs**

### **La convention collective a instauré :**

- Une mutuelle de branche obligatoire pour tous avec participation de l'employeur à hauteur de 50%, avec sélection de la plus compétitive (Swiss Life LOGIS pour 2019)
- Une aide financière au permis de conduire et/ou
- Une aide financière à la garde d'enfants et/ou
- Une aide financière si le salarié est parent isolé
  
- 2 jours de repos consécutifs par semaine
- Cinq semaines de congés payés par an + une sixième semaine après un an d'ancienneté

### **Solencia a mis en place pour tous les salariés :**

- La modulation du temps de travail sur l'année civile (chaque salarié pointe ses heures travaillées quotidiennement et récupère les heures effectuées en plus. Au 31 décembre, le solde d'heures positif est rémunéré en heures supplémentaires, le solde d'heures négatif est reporté sur le mois de janvier suivant
- Un plan de formation annuel par poste et/ou salarié
- Un entretien annuel d'évaluation
- Un entretien professionnel tous les deux ans, consacré à vos perspectives d'évolution professionnelle
- Une distribution de primes annuelles personnalisées sur objectifs
- Un repas d'entreprise et une activité de groupe en fin d'année à l'extérieur
- Les nouveaux salariés qui le demandent sont logés pendant la période d'intégration
- Comité d'Entreprise LOGIS avec des avantages dans de nombreux domaines
- Réduction de 50% la chambre dans tous les hôtels LOGIS
- Accès à la piscine et à la salle de sports de 9 heures à 17 heures (sauf si fréquentation de la clientèle)
- Mise à disposition d'une carte « Happybreak » permettant de bénéficier d'une réduction de 50% toute l'année dans 200 hôtels indépendants 3, 4, ou 5 étoiles.